

Amsterdam et Arnhem
le 15. Mars 1685

Copie

Ala Haye le 26^e Nov 1685¹²⁷

Vous me comblez de trop de faueur, en prenant la peine de me témoigner que
le succès de mon voyage vous a causé quelque satisfaction. Si vous en avez grande
dans celui de ma negotiation à raison des avantages que l'Eglise en print, sçavoir
nous retirons des, j'ai quittés, au moyen des s^{es} prières dont j'ay sceu que vous avez
eu la bonté de m'accompagner. Comme il paroit que Dieu les a exaucés, j'espère
qu'il me fera la mesme grace, quand il le verra, comme je fais de tout mon
cœur de vous maintenir tous ensemble en plaine paix et prospérité. Et me donne
le moyen de vous témoigner par mes services que je suis d'intention d'officier.

Messieurs

Vr^s Fils Lumbe, et ob^s Fils

A. Craff. d. Herson.
Monsieur.

Copie

Ala Haye le 26^e Nov. 1685

Je vous ay grande obligation de la part que vous daignez prendre au contentement
que vous pouvez jager que j'ay eu de me retrouver siinnuement chez moy après
un exil qui n'a duré que deux jours moins que quatre ans. Car c'est en effet
une negotiation de longue haleine; mais je n'en plains point la peine, puis
qu'il a plu à Dieu, la bonté en sortit, que le pauvre Orange, en a été soulagé.
Et croyez, monsieur, que la peine que j'avois de ses oppositions, a toujours vault
mes fatigues. qu'on ne se met point en peine, du soin de ne vanneances qu'on
m'en a témoigné. Leur Alt. s'en trouvent scandalisés, et pour moy, je ne fais que m'en
rire, et me répute à quelque gloire, d'être venu la main nette de la ou les gens
d'honneur estiment que je n'ay pas desoblié le public. Il se trouve donc des Auteurs
imprimés, une programme d'un tel avis, que je pourrais appliquer au sujet, par un
vingt à la Proclamation; c'est. Il n'est pas gratis, et ingrat. Mais
il me me vaud pas la peine d'y songer. et je requiers instamment, qu'il n'en
soit pas parlé autrement. On croit icy, que j'ay de quoy vivre et je n'ay jamais songé
à rien moins qu'à aller solliciter des Prestres à Orange. Vous n'obligés de
provoquer cette Ordre où il vit à propos, et de ne jamais douter d'elle qui
me fait dire que je suis,

Monsieur

Vr^s Fils Lumbe, et ob^s Fils

Handwritten text in a cursive script, likely a letter or document, covering the upper portion of the page.

Handwritten text, possibly a signature or a specific heading, located in the middle of the page.

Handwritten text in a cursive script, continuing the document or letter, covering the lower portion of the page.

THORNBELLAGON